

À Rennes, une nouvelle usine Cooper Standard

Un bâtiment de 12 000 m² est construit, pour 12,4 millions d'euros, sur le site historique de la Barre-Thomas, à Rennes. En parallèle, l'équipementier automobile vend les 25 ha de son site.

Le nouveau bâtiment de 12 000 m², dont la première pierre a été posée hier, entrera en service à l'été 2016. Cette extension d'un bâtiment déjà existant symbolise la réorganisation en profondeur du site de la Barre-Thomas.

Cooper Standard a choisi de spécialiser ses usines : les joints d'étanchéité à Vitré, les pièces anti-vibratoires à Rennes et les mélanges (production du caoutchouc) à Lillebonne, près du Havre (Seine-Maritime). La refonte de l'outil de production s'accompagne d'un plan social, signé la semaine dernière par l'ensemble des syndicats.

De 780 à 450 salariés

L'équipementier automobile, dont 60 % de la production dépend des commandes de PSA, compte aujourd'hui 781 salariés à Rennes la Barre-Thomas, 630 à Vitré et une centaine à Lillebonne.

Le plan social, qui sera lancé en janvier, prévoit pour la Barre-Thomas « la suppression de 66 emplois de mains-d'œuvre indirecte (caristes, ingénieurs...) et le transfert de 264 postes à Vitré », précise le directeur des ressources humaines, Ludovic Le Gall.

Les 66 postes supprimés vont se traduire par un plan de départs volontaires : congés seniors et aides à la reconversion. À l'issue du plan, en juin 2017, le site de Rennes comptera 450 salariés.

« Cette nouvelle usine optimise nos coûts de fonctionnement et les process de fabrication, souligne Sylvain Broux, directeur de Cooper Standard France. Elle intègre les standards de l'industrie moderne et accueillera aussi une partie du laboratoire de recherche universitaire sur les polymères, en lien avec Rennes 1. » L'usine flambant neuve



La pose de la première pierre, hier, en présence des dirigeants du groupe Cooper Standard, des élus et des investisseurs qui financent le nouveau bâtiment : le groupe Lamotte, la Caisse des dépôts et consignations et le groupe Mazureau.

est « la garantie du maintien de l'activité industrielle de Cooper Standard à Rennes ».

Des bâtiments en sursis

L'investissement de 12,4 millions d'euros est porté par le groupe Lamotte, la Caisse des dépôts et consignations et le groupe Mazureau. Cooper Standard va céder l'ensemble de son site industriel (25 ha) d'ici à 2018, à ce même trio d'investisseurs. Les bâtiments non utilisés, datant de 1953, seront déconstruits et le site dépollué.

« Cette usine est l'aboutissement de longues négociations pour sau-

vegarder l'activité. La conjoncture dans l'automobile demeure tendue mais nous avons la conviction qu'un rebond est possible », souligne Emmanuel Couët, président de Rennes métropole, présent hier aux côtés de Nathalie Appéré (maire de Rennes), Jean-Luc Chenut (président du conseil départemental d'Ille

et Vilaine) et Loïc Chesnais-Girard, vice-président de la Région. « Nous croyons à un avenir pour la Barre-Thomas mais aussi pour la Jannais. » L'usine PSA a perdu 10 000 emplois en dix ans, sans parler des sous-traitants.

Laurent LE GOFF.

1953

Cette année-là, Citroën inaugure l'usine de la Barre-Thomas, ZI Lorient, à Rennes. On y fabrique des pièces en caoutchouc pour les 2CV et DS. En 1971, près de 2 500 personnes y travaillent. PSA a vendu l'usine à l'italien CF Gomma en 2000, puis à Cooper Standard.